

Madame, Monsieur,

Les services de la Direction de l'Alimentation, de l'Agriculture et de la Forêt (DAAF) nous ont confirmé que les fromages concernés par l'alerte alimentaire relative à un *cluster* génomique de *Listeria monocytogenes*, impliquant plusieurs régions et en lien avec un producteur de fromages, sont bien présents sur l'île.

Vous trouverez ci-dessous, ainsi qu'en pièce jointe, les informations nécessaires ainsi que la conduite à tenir, conformément aux instructions nationales de la Direction Générale de la Santé.

Nous vous remercions de bien vouloir en prendre connaissance et de mettre en œuvre les recommandations adaptées.

Bonne réception

Cordialement

Cellule Veille Alertes et Gestion Sanitaire.

Direction de la Veille et de la Sécurité Sanitaire.

2bis, Avenue Georges Brassens CS 61002 - 97743 Saint Denis CEDEX 9

Tél : 02 62 93 94 15

Mél CVAGS : ars-reunion-signal@ars.sante.fr
www.lareunion.ars.sante.fr



De : ALERTE <alerte@sante.gouv.fr>

Envoyé : jeudi 14 août 2025 12:42:18 (UTC+04:00) Abu Dhabi, Muscat

Sujet : ERRATUM - MINSANTE n°2025-07 : CAS DE LISTERIOSE : RETRAIT-RAPPEL DE FROMAGES AU LAIT PASTEURISE EN RAISON D'UNE POSSIBLE CONTAMINATION PAR LA BACTERIE LISTERIA MONOCYTOGENES

Mesdames, Messieurs,

Un cas groupé de 21 cas de listériose, dont 18 cas depuis début juin 2025, a été identifié par les autorités sanitaires. Les cas sont répartis sur l'ensemble du territoire à l'exception des Pays de la Loire : 4 cas en IDF, 3 en NAQ, 2 en ARA, 2 en CVL, 2 en GE, 2 en HDF, 2 en PACA, 1 en BFC, 1 en BRE, 1 en NOR, 1 en OCC. Les investigations ont conduit à identifier début août des éléments épidémiologiques et microbiologiques convergents, établissant un **lien possible entre ces cas de listériose et la consommation de fromages au lait pasteurisé produits par la société Chavegrand (23)**, commercialisés sur l'ensemble du territoire national ainsi qu'à l'international, sous différentes marques commerciales. Par précaution, la société Chavegrand (FR 23.117.001 CE), en lien avec les autorités sanitaires, procède **au rappel de tous les lots de fromages produits avant le 23 juin 2025**. Les produits concernés peuvent être identifiés d'après les fiches publiées sur le site internet : <https://rappel.conso.gouv.fr> portant la marque de salubrité FR 23.117.001 CE/UE ou auprès des points de vente. **Le producteur a mis en place un numéro vert à destination des consommateurs : 0 800 00 91 80 (de 9h à 19h, 7 jours/7).**

En complément des actions déjà entreprises et conformément au [Guide d'aide à la gestion des alertes d'origine alimentaire à l'usage des exploitants du secteur alimentaire et de l'administration](#) relatif au cas particulier de l'information des consommateurs en restauration collective destinée à des « publics sensibles », **nous vous demandons de bien vouloir communiquer cette vigilance aux tutelles des établissements concernés de votre territoire, en particulier les établissements de santé, établissements médico-sociaux, lieux de privations de liberté, internats, centre de loisirs, services d'aide à la personne** (cf. liste et action en annexe 1).

Pour rappel, le terme « public sensible » s'applique :

- Aux personnes vulnérables, qui présentent des risques plus élevés (ex : personnes âgées, enfants de bas âge y compris ceux scolarisés en primaire, femmes enceintes, personnes immunodéprimées ou atteintes de maladies chroniques, personnes dépendantes dont les personnes handicapées, personnes bénéficiaires de portage de repas à domicile...) ;
- Aux personnes vivant en milieu clos ;
- Aux personnes mineures.

Nous vous remercions pour votre mobilisation.

Pr Didier LEPELLETIER

Directeur Général de la Santé

signé

CORRUSS

Centre Opérationnel de Régulation et de Réponse aux Urgences Sanitaires et Sociales (certifié ISO 9001 :2015)

Direction générale de la santé / Centre de crises sanitaires (CCS)

14, avenue Duquesne, 75007 Paris

Tél : 01.40.56.99.99

www.sante.gouv.fr



**MINISTÈRE
DU TRAVAIL, DE LA SANTÉ,
DES SOLIDARITÉS
ET DES FAMILLES**

*Liberté
Égalité
Fraternité*

**Direction générale
de la santé**